

Conseil de Quartier le compte-rendu

Berliet et environs

Réunion du lundi 26 septembre 2016 (groupe scolaire Berliet)



LAURENCE CONTE,
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la police municipale : résultats des relevés réalisés par le radar pédagogique dans le quartier, demande d'installation de caméras de vidéosurveillance aux alentours du parc Berliet et la place Spielberg et information sur l'installation de ce dispositif devant l'école Berliet

• **Avenue C** : le cadre de la police municipale donne les résultats enregistrés par le radar pédagogique du 5 au 28 avril 2016 sur cette voie. Le constat est que 60 % des véhicules affichent une vitesse supérieure à la vitesse autorisée. Les interventions de la police pour verbaliser les contrevenants sont fréquentes mais la configuration des lieux n'est pas favorable pour les prendre en flagrant délit. Il est rappelé que le projet de réaménagement global de l'avenue C n'a pas été inscrit pour l'instant dans la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la Métropole. La Ville propose de regarder avec le service voirie de la Métropole quel aménagement provisoire pourrait être envisagé pour mieux sécuriser la traversée piétonne au droit de la place Spielberg.

• **Côté 8^e rue** : le conseil de quartier signale la présence régulière d'un camion de livraison sur le cheminement du pédibus alors qu'une aire de livraison a été aménagée ; les consignes seront données aux agents de la

police municipale pour surveiller avec encore plus de vigilance cet endroit.

• **Impasse d'Auvergne** : des habitants se plaignent d'une vitesse excessive des camions entrant et sortant du tènement de la SNCF ; ils demandent d'étudier la possibilité de réaliser des aménagements pour casser la vitesse.

➤ Informations sur les espaces verts : taille des arbres, tigre du platane, dispositif annuel de collecte des feuilles, entretien du quartier : présence de Stéphane Peillet, conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux paysages.

Stéphane Peillet fait part d'une rencontre avec l'entreprise intervenant pour le compte de la Métropole pour la taille des arbres ; la proposition de l'entreprise consiste à ne laisser qu'une branche (appelée charpentière) sur trois. La proposition a été faite à la Métropole sachant que l'attente de certains habitants est de rabattre fortement la hauteur des platanes pour ralentir considérablement leur développement (moins de branches et de feuilles dans les cours des maisons de la cité Berliet). En ce qui concerne le tigre du platane présent aux alentours de février/mars, un traitement non chimique à base d'huile de lin est envisageable et relève de la compétence de la Métropole, lorsqu'il s'agit des arbres d'alignement et de la Ville lorsqu'il s'agit des arbres du parc Berliet. Un diagnostic des arbres infectés pourrait être sollicité auprès du service Arbres et paysages de la Métropole. En ce qui concerne la collecte des feuilles, celle-ci a commencé le 26 septembre et s'achèvera le 19 février. Elle sera effectuée tous les jours et si nécessaire le samedi. Les modalités sont inchangées.

➤ Retour sur l'inauguration de la sente Berliet, point sur son utilisation par les familles et actualités du pédibus.

Pour mémoire, le pédibus part de la rue Claude Berri pour aller vers le groupe scolaire Berliet et accompagne 20 enfants chaque jour.

La mobilisation des familles autour de ce projet est très forte. Le groupe a répondu à un concours de la Métropole concernant les pédibus ; un travail d'écriture de poèmes et de chansons, à partir de mots imposés et de mots intrus, est en cours.

La sente Berliet a été inaugurée le 1^{er} juillet dernier. Beaucoup de personnes ont participé à cette soirée dans une très belle ambiance générale. Les animations prévues pour les enfants ont été très appréciées. Les conseillers de quartier demandent à la Ville d'étudier la possibilité d'installer, côté avenue C, un dispositif empêchant les deux roues motorisées de s'introduire sur la sente.

➤ Point d'étape sur le projet de réhabilitation de l'école Berliet et organisation d'une réunion publique d'information

La réunion de présentation du projet aux familles du quartier devrait se tenir en novembre en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue sur concours. Toutes les questions relatives au planning et modalités du chantier seront abordées.

➤ Point sur la mise en place d'une antenne de la Ville et de la Poste dans le quartier

La Ville souhaite ouvrir un point information Mairie sur le quartier de Berliet et environs. Un local offrant un certain potentiel est pressenti pour accueillir ce service. La faisabilité technique pour aménager ce lieu et la définition de l'offre de services sont en cours d'étude.

➤ Point commerces : informations sur le marché forain

L'idée d'un marché qui pourrait avoir lieu en fin d'après midi une fois par semaine et qui réunirait des producteurs locaux est à l'étude. La chambre d'agriculture est partenaire de la réflexion. Une première liste de producteurs potentiels a été communiquée à la Ville.

► Point sur la desserte de la Cité Berliet en transports et commun et réflexion sur la participation des conseillers de quartier aux réunions avec le Sytral

Les conseillers de quartier qui ont travaillé la question de la desserte du quartier en transports en commun souhaitent pouvoir participer à une réunion de travail Ville / Sytral pour dresser un bilan de la situation et évoquer des pistes d'améliorations possibles pour l'offre actuelle. L'idée semble pertinente et est acceptée.

► Propositions de création de deux groupes de travail et désignations de référents

• **Organisation d'une balade urbaine dans le quartier en lien avec les associations de sauvegarde du patrimoine local** : en 2017, le centenaire de la cité Berliet sera fêté. Le conseil de quartier souhaite s'impliquer fortement dans cet événement. Un groupe de conseillers est constitué pour travailler avec la San Priode en vue de proposer un itinéraire de découverte du quartier, de ses richesses patrimoniales, et de son évolution urbaine. Les associations, les commerçants et la Fondation Berliet seront sollicités pour apporter leur contribution. La San-Priode a commencé à réfléchir à une ébauche de balade urbaine organisée autour d'une douzaine de stations commentées.

• **sur la thématique « jeunesse et vivre ensemble dans le quartier Berliet et environs »** : le conseil souhaite constituer un groupe de travail pour réfléchir à la place de la jeunesse dans le quartier en lien avec le concept du vivre ensemble. Son objectif est de prendre en compte les évolutions du secteur avec l'arrivée de nouveaux habitants et de proposer une offre adaptée aux jeunes du quartier en lien avec les services de la Ville et les structures de proximité. Tous les habitants qui le souhaitent peuvent s'associer aux réflexions du groupe de travail.

► Rappels/Demandes d'interventions voirie/circulation

• **Retour sur la création d'un chemin piéton rue du Lyonnais** : Les travaux réalisés par la Métropole donnent entière satisfaction aux parents utilisant cette zone de stationnement. Le chemin emprunté par les enfants et parents est propre et sécurisé.

• **Stationnement des poids lourds avenue C et réflexion sur une solution pérenne** : il sera demandé à la police municipale d'être vigilante sur les stationnements gênants et aux services voirie de la Ville et de la Métropole d'étudier une solution qui empêche ce stationnement de manière durable.

• **Place de parking pour Personne à Mobilité Réduite vers école Berliet** : l'aménagement d'une place Personne à Mobilité Réduite à proximité de l'école Berliet est toujours à l'étude. Une rencontre a eu lieu le 29 septembre dernier avec Est Métropole Habitat pour regarder la possibilité d'utiliser du foncier lui appartenant pour réaliser cet aménagement.

• **Demande de pose d'un panneau lumineux « informations Ville » place Spielberg** : cette demande est prise en compte et sera étudiée.

► Point tableau de bord

Quelques questions restent en attente de traitement.

► Informations Mairie

• **Collecte des ordures ménagères** : actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

• **Point sur le déploiement de la fibre optique** : les armoires de rues ont été posées et alimentées. Il est rappelé aux habitants que leur association syndicale doit signer une

convention avec SFR Numericable pour que la fibre soit amenée dans les colonnes montantes des immeubles collectifs. Le calendrier prévisionnel d'une fin de déploiement en 2018 est toujours d'actualité.

• **Renouvellement des conseils de quartier : point sur la démarche des groupes de travail inter quartiers, rappel de la procédure de renouvellement et présentation des événements et de la campagne de communication** : le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour Berliet et environs aura lieu le lundi 28 novembre à 18h30 au groupe scolaire Berliet.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

- Un conseiller de quartier signale le mauvais entretien des grilles d'eau pluviale. Il est rappelé que ce type de désordre doit être signalé à GRECO par téléphone au 04 78 63 40 00 ou par courriel : greco@grandlyon.com
- Un conseiller de quartier propose l'installation d'un plan du quartier Berliet et environs dans le secteur et d'une micro signalétique pour indiquer les commerces.
- Angle 2^e avenue et 8^e rue : un conseiller s'étonne de l'implantation d'une construction. Le service urbanisme effectuera une vérification.
- Des dysfonctionnements dans la distribution de COULEURS et autres informations municipales sont signalés.

VILLE DE SAINT-PRIEST ►

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGOPIAN V., ANTON S., **ARRIGONI M.**, BOURCHANY Y., CALENDRA F., COGNET P.,
CONTE L., **CUISSARD G.**, CUISSARD R., DAOULET F., **DECHAUME V.**, DESNOYER E.,
DIMITRESCO R., DOURDET C., FALCOZ ROUSSET B., GAUCHER J.-L., **JOSSE CORDONNIER S.**,
KALAYCI P., **MARTORELL S.**, MORAL BOUR I., **OTT A.**, PEYQUET J., REA E., **SAHOULI F.**,
SAIVE P., **SALMON V.**, SEMINARA G., **TEIXEIRA M.**, YACOUBOU S., ZIEGLER P.

